

Repérage amiante avant travaux sur équipements industriels

Ref. **AMEQI01**
Durée : 8.5 jour(s) / 59.5 heures

Avertissement :

Titre de la certification : Repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les installations, structures ou équipements concourant à la réalisation ou la mise en œuvre d'une activité

Fiche : RS6290

Certificateur : Bureau Veritas Exploitation

Date d'enregistrement : 29/03/2023

Se présenter le jour de la formation muni :

- d'une pièce d'identité

- des équipements de travail obligatoires pour les Travaux Pratiques en atelier (vêtements et chaussures de sécurité) et lors des tutorats (vêtements, chaussures de sécurité, casque, lunettes de protection, chasuble, EPI amiante niveau 1)



Pré-requis :

- Disposer de la certification immeuble bâti avec mention en cours de validité
- Etre titulaire d'une attestation de compétences opérateur SS4 en cours de validité
- Avoir réalisé cinq (5) missions de repérage amiante sur équipements industriels dont au moins une mission préalable au démantèlement ou réhabilitation totale.



Personnes concernées :

Opérateurs de repérage amiante sur installations, structures ou équipements industriels



Objectifs :

- Analyser la commande d'un donneur d'ordre en vue de déterminer son adéquation avec la mission de repérage amiante avant travaux
- Analyser les informations et documents mis à disposition par le donneur d'ordre afin de préparer sa mission de repérage
- Identifier les risques liés à une installation industrielle et appliquer les consignes de sécurité à suivre en cas d'accident afin d'assurer sa sécurité
- Identifier et constituer les Ensembles de Composants Similaires (ECS), établir et appliquer une stratégie pertinente d'échantillonnage afin de déterminer le nombre et le type d'investigation à opérer
- Identifier les techniques et les moyens de protection collective et individuelle utilisés pour la réalisation de sondages et de prélèvements, afin de limiter l'émission de fibres d'amiante
- Employer un mode opératoire afin de réduire au plus bas l'émission de fibres d'amiante et d'assurer sa protection
- Opérer des sondages et prélèvements d'échantillons (technique, quantité, conditionnement, traçabilité, maîtrise du risque de contamination) afin d'établir les ensembles de composants similaires (ECS)
- Choisir les techniques de mesurage des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de procéder à l'estimation de leur quantification, connaître les typologies de déchets amiante afin de les orienter vers les filières d'élimination adéquates
- Rédiger la fiche d'accompagnement devant être transmise au laboratoire pour chaque échantillon afin d'assurer la traçabilité des échantillons
- Choisir un laboratoire disposant de l'accréditation permettant de procéder à l'analyse des échantillons prélevés afin de s'assurer de la conformité

réglementaire des résultats d'analyses

- Rédiger un rapport ou un pré-rapport (le cas échéant) compréhensible, retranscrivant les données issues des différentes étapes du repérage afin que le donneur d'ordre puisse réaliser son analyse de risque amiante



Programme :

Formation théorique :

1ère et 2ème journée : l'architecture des installations, structures ou équipements ainsi qu'aux principes de la maintenance industrielle et de la mécanique

Architecture des installations, structures ou équipements

Les grands principes de la maintenance et de la mécanique

Les types de maintenance industrielle

Avantage de la maintenance préventive

Les bases de la mécanique industrielle

Calorifuges

Réfractaires

Transmissions

Notions sur les techniques de l'assemblage

Acteurs et responsabilités

- Rôle et obligations des principaux acteurs du domaine d'activité

- Responsabilités des propriétaires, constructeurs, entreprises utilisatrices et entreprises extérieures

3ème journée : les spécificités de la norme NF X 46-100 : juillet 2019 ainsi que sur la lecture et la rédaction de rapports de repérage

Réglementation

Evaluation des risques

Préparation du repérage

Ensembles de composants similaires

Repérage in situ

Quantification

Rapports et pré-rapports

Repérage multi-domaine

4ème journée : les bases de données de documentations techniques relatives aux matériaux et produits contenant de l'amiante existant dans ce domaine d'activité et la lecture des plans relatifs aux installations, structures ou équipements

Amiante et industrie

Documentations techniques et bases de données

Procédés et fonctions de production

Procédés et fonctions de distribution et transport de fluides

Procédés et fonctions de transport

Procédés et fonctions de stockage

Procédés et fonctions d'énergie et propulsion

Autres domaines d'activité

Formation pratique :

5ème journée en salle : Exercices sur la lecture et la rédaction de rapports de repérage

6ème journée sur plateforme pédagogique : Recherche et de localisation de l'amiante sur plateforme pédagogique

Études de cas et mises en situation

Equipements de protection collective

Equipements de protection individuelle

Moyens de décontamination

Mises en situation pratique des techniques de repérage et d'évaluation des risques

Tutorats en situation réelle :

Du 7ème jour à la dernière journée : 5 Tutorats d'une demi-journée en situation réelle sur le site du client (sont à réaliser sur une période de 12 mois)



Démarche pédagogique :

La formation comprend des enseignements théoriques avec mises en pratique sur plate-forme pédagogique, et en condition réelle de repérage lors des tutorats.

Les méthodes pédagogiques appliquées :

- Méthode affirmative par exposé est limitée aux explications théoriques.
- Méthode interrogative et participatif afin de favoriser l'engagement.
- Méthode active est appliquée continuellement avec des exercices de mises en situations pratiques sur des équipements pédagogiques et en réelle lors des tutorats
- Méthode démonstrative est appliquée par jeux de rôles ou mises en situations.

La formation est animée par des formateurs :

- Disposant d'une qualification spécifique de formateur selon les procédures de qualification de Bureau Veritas
- Justifiant d'une expérience conforme à l'arrêté du 22 juillet 2021



Evaluation et validation :

La validation des compétences par avis du jury, fait suite aux évaluations sommatives suivantes :

- Une évaluation théorique réalisée à partir d'un QCM
- Une évaluation pratique sur plateforme pédagogique amiante
- Une évaluation pratique en situation réelle de repérage lors du cinquième tutorat



Le + :

Le contenu de la formation est adapté de manière constante à l'évolution des connaissances et techniques.